



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 30 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 24 mars 2017

Secrétaire de séance : Madame Apolline ARQUIER

L'An deux mil dix-sept, le trente mars à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (25) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Marylène HEYE, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Karine LHARMINEZ, Monsieur Jérôme LEMAY, Monsieur Eric DOCQUIER, Monsieur Jimmy COUPE, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Philippe SIX, Madame Virginie ROSEZ, Monsieur Christophe MARECAUX, Monsieur Samuel DEVOYE, Monsieur Jean-Denis VOSSAERS.

Excusés ou Absents : (8) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à M. Alain RIME), Madame Ghislaine HOUEL (pouvoir donné à Mme Claudine HEYMAN), Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU (pouvoir donné à M. Thierry MARTIN), Madame Florence LUZEUX (pouvoir donné à Mme Sylvie DELPLANQUE), Madame Anne VERISSIMO (pouvoir donné à Mme Stéphanie VERVAEKE), Madame Sandrine PROUVOST (pouvoir donné à Mme Virginie ROSEZ), Madame Fanny DEVILLE ROETS (pouvoir donné à M. Jean-Denis VOSSAERS), Monsieur Régis VALOUR.

9 - BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES 2017 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu en commission n°1 lundi 20 mars 2017.

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, du contrôle de gestion, de la coopération territoriale et de la démocratie participative.

Il vous est proposé de procéder aux inscriptions de crédits ci-après, correspondants à la décision modificative n° 1 du budget annexe des pompes funèbres :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<u>nature</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>
002	Résultat d'exploitation reporté	1 687,36€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<u>nature</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>
62871	Remboursements de frais	1 687,36€

- Oui l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET


Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

